

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

## SÉANCE SPÉCIALE DU 21 MARS 2011

Session spéciale du conseil, sous la présidence de monsieur Noël Landry, maire, tenue le 21 mars 2011 à 15 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Noël Landry, maire  
Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2  
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6  
Madame Thérèse Ménard-Théroux, mairesse et représentante de Newport

Absence : Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4

Est également présent, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Adoption de la restructuration du service incendie.**
- 5) **Période de questions.**
- 6) **Levée de la séance spéciale.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2011-03-0407-A

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par la conseillère Jocelyne Mason, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Adoption de la restructuration du service incendie.**

Résolution 2011-03-0408-A

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adopter la restructuration du service incendie tel que décrit dans le document déposé par le directeur général / secrétaire-trésorier.

Ce document est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Période de questions.**

Aucune.

**6) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2011-03-0409-A

Proposé par la conseillère Jocelyne Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 15 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier